# Répartition des prêts signés en 2015 par secteur (en %)

* 74 % pour le logement social et politique de la ville
* 14,5 % pour l’enveloppe de 20 Md€
* 7,5 % pour le refinancement bancaire et l’UESL
* 4 % d’autres constitués du FCTVA, du dispositif Nacre…